

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques pour l'environnement

par

Dominique Blackburn

22 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Depuis des dizaines d'années, des millions de personnes, jeunes et moins jeunes, la plupart du temps poliment, se sont mobilisées pour demander des actions courageuses du gouvernement pour freiner les changements climatiques, mais force est de constater que l'industrie des énergies fossiles continue d'utiliser toutes les stratégies en leur pouvoir, dont l'éthique est discutable, pour poursuivre leur croissance (Supran et Oreskes, 2020). Ces stratégies ont malheureusement fonctionné jusqu'à maintenant. Les émissions de GES ne font qu'augmenter. Nous ne parlons plus seulement de changements climatiques, mais bien d'une urgence climatique, pendant que la dégradation de l'environnement se poursuit.

Dans ce texte, je tente de vous présenter mes réflexions et mon opinion en faisant le lien avec les principes de développement durable, puisque le BAPE et le gouvernement êtes tenus de prendre en compte ces principes de la *Loi sur le développement durable*. J'ai réalisé que j'ai pris beaucoup de notes cette dernière année. J'ai choisi cet angle pour structurer mon texte et faire le lien avec des notions connues et censées être au cœur des décisions du gouvernement. Je ne vise pas à procéder à une analyse exhaustive de tous les principes. Il s'agit de mes observations, réflexions, d'inquiétudes ou questionnement que j'aimerais vous voir prendre en compte ou enquêter davantage avant de formuler vos recommandations, et de mon opinion. Je lirai avec attention les mémoires des organismes qui se prononcent et je tiens à dire que je me rallie à tous ceux qui ont émis des inquiétudes face aux impacts connus ou potentiels du projet sur la santé, l'environnement et la société.

J'espère que je réussis à rester polie face à certains élus qui se sont dès le départ prononcés en faveur du projet, et face aux promoteurs. Vous comprendrez qu'en raison de la colère, la tristesse et l'indignation qui m'habitent, particulièrement en tant que mère, j'ai de la difficulté à peser mes mots. Je souhaite simplement vous décrire l'injustice que je perçois.

Il apparaît donc déjà évident que je suis contre ce projet. Je vais tenter d'expliquer pourquoi en tant qu'humain, mère, Saguenéenne et Fulgencienne, et avec la modeste expérience en science, en santé publique, en environnement et développement durable que j'ai (voir texte avec mes informations personnelles), je crois que ce projet ne devrait pas se poursuivre.

Je vous joins un dessin de ma fille. Elle m'a dit : « Quand on ne fait pas attention à notre planète, c'est comme quand on perd un morceau de casse-tête. On ne peut jamais le refaire comme avant. »

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

“les personnes, la protection de leur santé et l’amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature”

Tous les effets potentiels sur la santé de l’amont du projet à l’utilisation de la ressource en question devraient être considérés car ils sont indissociables, tel que demandé par les scientifiques et les médecins. Notamment, les impacts de l’extraction par fracturation hydraulique, des changements climatiques, de la perte de biodiversité, de la dégradation de l’environnement, les impacts psychosociaux, la sécurité des travailleurs et de la population.

J’ai l’impression que l’explication précise sur la méthode d’extraction du gaz a été distraite au départ par la compagnie en jouant avec les mots. Ce qui a été dit clairement, c’est que le gaz allait provenir majoritairement de l’Alberta, donc majoritairement de l’extraction par fracturation hydraulique, dont 4 % allait être des gaz de schiste. Ça paraît bien de le dire de cette façon, le gaz de schiste ayant soulevé les inquiétudes dans la population québécoise. Par contre, la méthode d’extraction est la même, avec les mêmes inquiétudes pour la santé et l’environnement. La nuance pour l’appellation relève d’une différence de formation géologique. Il semble y avoir aussi une composante de traduction anglais-français dans les appellations gaz de schiste et gaz de fracturation qui serait à clarifier. C’est selon moi, difficile à éclaircir pour la population en général. Pourtant la nuance est importante à faire pour donner l’heure juste et ne pas laisser les gens dans un flou.

Concernant toujours l’extraction du gaz, l’initiateur du projet écrit sur son site web notamment que la technique de fracturation hydraulique a été utilisée de façon sécuritaire en Alberta depuis 1950. Par contre, ce n’est que récemment que cette technique est utilisée pour le gaz (Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), site web). Ce n’est qu’un autre exemple de nuance ou de raccourci de l’information qui peut porter à confusion, rendre difficile de bien comprendre les nuances qui peuvent être complexes pour la population en général, et mener le lecteur à comprendre ce qu’il souhaite comprendre de l’énoncé.

Plusieurs pays ont déjà restreint l’usage de la fracturation hydraulique à cause des impacts potentiels sur l’environnement et la santé.

Les impacts des méthaniers, tant au niveau de la santé que de l’environnement, me semblent difficiles à évaluer complètement puisque leur design est encore en développement. Concernant les méthaniers, pourquoi ont-ils besoin de « regarder certaines technologies comme des bras rétractables » si, comme semble le dire les intervenants de navigation et le promoteur, le passage de navire de cette ampleur se fait sans problème sous les lignes à l’Anse-Saint-Jean?

Concernant le scénario d'un accident d'un autre navire qui arrive à 90 degrés. Je suis surprise de constater que le promoteur a retenu un incident seulement à l'embouchure du Saguenay et du Saint-Laurent. Il me semble, à l'œil par contre, que l'angle d'impact d'une collision d'un navire qui arrive de La Baie qui frappe un méthanier qui circule sur le cours principal du Fjord, est proche de 90 degrés également?

Concernant les risques pour la sécurité advenant une catastrophe. Les résidents au bord du Saguenay et dans les montagnes qui bordent le Fjord et les utilisateurs seraient souvent à moins de 2 km du trafic des méthaniers. Les catastrophes de sécurité et environnementales sont souvent liées à de la négligence et à des erreurs humaines, même en présence de conformité des lois et règlements en place. Nos voisins résidant près du fleuve Saint-Laurent et les utilisateurs devraient aussi être pris en compte. Il serait irresponsable pour notre sécurité d'accepter leurs passages.

Bien que des mesures d'atténuation soient proposées, le bruit et la lumière émises par le complexe et par le transport ainsi que leur présence modifieraient l'espace naturel, calme, silencieux dans lequel s'implante le projet. Tous ces aspects font partie de la beauté du lieu qui fait partie intégrante de la qualité de vie du Saguenay.

Avoir accès à un environnement naturel si majestueux, si près du centre urbain, au paysage presque intouché, est inestimable pour la qualité de vie des habitants de la région (et même du Québec et au-delà) et contribue au bien-être notamment par la force, le calme et le courage qu'il apporte par exemple pour passer au travers d'évènements difficiles. Ce milieu serait modifié de façon irréversible par la mise en place du projet. Comme mentionné dans la définition, la qualité du milieu de vie est directement liée à la santé. Lorsque j'étais aux études à l'extérieur de la région, je revenais chaque année à Cap Jaseux et je refaisais le plein de beauté, de force. Ce sont des endroits comme ceux-là et toutes les activités qu'on y pratique qui crée la qualité de vie que nous avons dans la région et qui renforce le sentiment d'appartenance à la région. Le Fjord ne serait plus jamais le même avec un passage de plus d'un méthanier par jour et une usine de liquéfaction. Ici aussi, il y a une façon de présenter l'information de manière à ce que la perception des gens soit atténuée. De 3 à 4 navires par semaine semble moins pire que dire plus de un passages de navire par jour.

L'impact des nuisances (bruits des bateaux et des refroidisseurs notamment, paysage, lumière, cohabitation des utilisateurs du Fjord et du Saint-Laurent avec le transport maritime) sur la santé est directement lié à la perception que les gens ont du projet et à leur sentiment d'avoir été entendu dans la décision ou non de faire le projet (voir document inspq). Je ne vous apprend rien en disant que les gens les plus exposés à ces nuisances tendent davantage à être des amoureux passionnés de la nature et à être contre le projet. Ces nuisances seront inacceptables pour nous. En plus, de nous rappeler les injustices vécues.

Les impacts psychosociaux ne sont pas à négliger. Le projet dans son ensemble, ainsi que votre travail de consultation et d'analyse au BAPE, vos recommandations, la façon dont elles seront formulées et interprétées par les différents paliers de gouvernement et par la population, et ultimement, la décision du gouvernement risquent d'avoir des impacts sociaux sur la population locale mais aussi sur la population québécoise, tels que des divisions, des inégalités sociales. Également, il serait propice de penser qu'il y aura une augmentation permanente des tensions et des conflits dans la région due à la polarité des opinions face au projet. Il sera donc essentiel de formuler votre analyse de façon extrêmement claire et de prendre en compte ces effets, et d'en rendre la compagnie redevable. Les comités de suivi et de participation sont bien vus mais ils n'en atténuent aucunement les conséquences lorsque c'est la réalisation même du projet qui est contestée.

Dans le même ordre d'idées, je crois qu'il ne faudra pas se surprendre par la perception que les travaux du BAPE '*ne sont plus ce qu'ils étaient*', que le projet est déjà accepté par le gouvernement. Des personnes ayant participé à des audiences précédentes m'ont dit que c'est par manque de confiance et par découragement face au processus, qu'ils n'ont pas participé à aux présentes audiences. C'est plus que dommage. Le découragement, la désillusion et la perte de confiance que les gens peuvent ressentir font selon moi aussi parti des impacts sur la santé mais sont aussi la conséquence d'un sentiment de manque d'équité, de justice, actuel et passé.

Pour ma part, il doit me rester une petite part de confiance et d'espoir en vous présentant un texte. Par contre, je suis profondément déçue de voir les élus gouvernementaux appuyer le projet avant même vos audiences. Les élus ne sont-ils pas censés représenter l'ensemble de la population et user de jugement, de discernement? Je comprends que c'est pour encourager les investisseurs que le gouvernement ouvre grands les bras et que cette pratique semble répandue, mais ce n'est ni juste, ni équitable, ni responsable face à la population.

Il est également envisageable que les gens aient des sentiments de démotivation, de découragement face à tous les efforts réalisés quotidiennement pour protéger l'environnement (réduction de la consommation de biens, d'eau, d'électricité, achats locaux, en vrac, construction responsable, alimentation saine et locale, transport collectif,...).

Les nuisances et les effets sociaux entraînent à leur tour chez certaines personnes du stress, de l'anxiété, de l'angoisse, des sentiments de perte de confiance et de perte de contrôle (Brisson *et al.*, 2013). Les impacts psychosociaux sont tout à fait réels, je dirais même déjà présents. Les consultations à l'INSPQ et à d'autres chercheurs universitaires seront essentielles. Il ne faut pas juste énumérer les conséquences possibles. Il faut dessiner un portrait de départ, voir quelles sont les conséquences possibles et décider si le projet est acceptable ou non (et non se servir de ce prétexte pour former un autre comité de suivi).

À ceux qui disent que c'est le message soutenu des groupes environnementaux qui crée de l'anxiété face aux problèmes écologiques, je crois que ce qui crée ce problème est plutôt le manque de courage du gouvernement, et le pouvoir de l'industrie des énergies fossiles et des organismes affiliés.

ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALE

“les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales”

Le principe utilisateur-payeur (coûts du cadre réglementaire, des mesures d'urgence des municipalités et les accompagnements nécessaires, infrastructures publiques modifiées ou améliorées pour le projet) sera certainement bien respecté autant que le reste du cadre réglementaire.

Mais encore. L'équité va plus loin. Selon l'Office de la langue française, l'équité est un « principe qui est fondé sur le sentiment du juste et de l'injuste, au-delà des normes juridiques ». De plus, il est reconnu par l'Organisation des nations unies et le GIEC, que la lutte aux changements climatiques participe aussi à diminuer les inégalités sociales et renforce la solidarité de la population (voir document référence ONU).

Je tiens ici à mentionner que les droits ancestraux des Premiers peuples doivent être respectés. Surtout s'il y a mésentente entre leur population et leurs conseils de bande, la compagnie devrait attendre qu'ils s'entendent pour vrai avant de poursuivre. C'est une question d'équité, d'éthique, de solidarité.

L'équité dans le partage de l'utilisation du territoire, du Fjord et du Saint-Laurent. Les Premières nations, le tourisme, les activités nautiques, notamment pour le kayak, la planche à pagaie, la voile, le kite surf, la baignade, la pêche, la voile et les autres petites embarcations. Il sera difficile, voire impossible, de cohabiter quotidiennement avec de tels navires. Plus qu'un méthanier par jour. Lorsque la température le permet évidemment, les utilisateurs sont nombreux. Y a-t-il eu des dénombrements de réalisés, évidemment dans des périodes représentatives?

L'équité intra et intergénérationnelle. Les jeunes demandent haut et fort d'agir rapidement pour limiter les conséquences des changements climatiques. Écoutons-les! Nous ne pouvons pas permettre d'installer de nouvelles infrastructures d'exploitation ou de transport de combustibles fossiles. Nous devons pousser pour accélérer le changement et cesser de ralentir. Il faut cesser d'encourager les peurs véhiculées comme « il ne faut pas aller trop vite dans la transition énergétique pour ne pas qu'il y ait trop de conséquences économiques », ou encore « si nous n'acceptons pas ce projet, ce sera un désastre économique dans la région ». Je crois que ces affirmations

manquent d'honnêteté, encouragent la peur du changement et sont irresponsables. De plus, je les trouve rabaisantes pour les gens de la région. C'est comme si les gens ne valaient pas mieux que de se faire imposer des projets peints en vert par des industries du passé, américaines en plus. C'est sous-estimer la jeunesse et la population en général.

Je mentionnerais aussi que la prise de conscience environnementale ira toujours en augmentant. De plus en plus de gens s'opposent aux projets d'énergie fossile. Que diront-ils à toutes ces personnes, à leurs enfants et petits-enfants?

J'aimerais aussi vous partager mes observations et réflexions concernant l'éthique.

Lorsque l'on considère les efforts de publicité et de lobbying des associations de promotion de l'industrie pétrolière et gazière, et de l'industrie elle-même, le souci d'éthique est selon moi discutable. Il y a de quoi s'inquiéter. Pendant des dizaines d'années, leur rhétorique a été de minimiser la crise climatique et de semer le doute quant à la cause humaine (Commission de l'éthique en sciences et en technologie du Québec, 2020). Non seulement ils sont au courant de l'impact de l'utilisation des énergies fossiles depuis 1979, mais ils le cachent et même induisent le public en erreur, délibérément (Supran et Oreskes, 2020). C'est insensé.

Maintenant, l'industrie gazière promet que la technologie dans l'industrie des combustibles fossiles et le remplacement du charbon participe à la lutte aux changements climatiques. Il y a lieu de douter de leurs motivations. Je crois qu'à tout le moins, il est avisé de rester prudent et critique.

Le porte-parole de l'Association pétrolière et gazière du Québec, maintenant portant un nom adouci et plus acceptable politiquement soit l'Association de l'énergie du Québec, parle même en termes de « nouvelle génération de gaz naturel zéro-émission » ou du gaz naturel propre. Ça me semble une façon de présenter l'information tellement détournée et biaisée que ça en devient une demi-vérité. Dans un document datant de 2015, ils proposent même la production locale d'hydrocarbures comme moyen de lutte aux changements climatiques (Association pétrolière et gazière du Québec, 2015).

Par ailleurs, je tiens à mentionner que je suis bouche bée par les noms GNL-Québec, Énergie Saguenay, Gazoduq, car je crois que ce sont des exemples évidents d'un désir de paraître local pour que la population s'approprie les projets alors que ces projets n'ont rien de local. Il faut voir les choses comme elles sont, le Saguenay ne serait qu'un transit pour un projet de combustible fossile qui concerne des investisseurs américains, des producteurs de l'ouest canadien et un marché mondial. Si c'était un projet réellement local, porteur de changement et d'évolution, j'en serais fière, mais ce n'est pas le cas.

Je me questionne par l'apparence de raccourcis, de demi-vérités. J'en ai placé quelques exemples dans mon texte. L'utilisation de l'image fabuleuse du Fjord pour publiciser le projet me fait grincer des dents. Nous nous devrions plutôt de rendre hommage à sa beauté et à sa force en le protégeant. Je ne veux pas dire des employés de la compagnie qu'ils ont eu l'intention délibérée de faire marcher les gens, ils n'ont probablement que fait leur travail pour un projet pour lequel ils travaillent depuis longtemps. J'aimerais surtout que la question soit enquêtée sérieusement et, le cas échéant, faire porter la responsabilité sur les promoteurs et investisseurs et sur les élus qui n'y voient que du feu et les acteurs du milieu économique, qui répètent les mêmes modèles désuets et qui répètent les propos des promoteurs, sans discernement.

À ce chapitre, il serait essentiel pour votre commission d'étudier les liens qui unissent les acteurs de la région ainsi que leurs liens avec les promoteurs et investisseurs, ainsi que leurs actions. Et pas qu'en surface simplement en demandant aux uns et aux autres leurs implications et s'y asseoir. Il faudrait regarder plus loin, par un organisme indépendant. L'initiateur du projet, Ville Saguenay, Port Saguenay, Promotion Saguenay, la Chambre de commerces, les MRC, les associations syndicales, l'initiative de 'je crois en ma région' et j'en passe.

C'est extrêmement dommage de voir cette rivalité car il y a tant de belles initiatives dans la région, que ce soit au niveau citoyen qu'au niveau de certains organismes et élus.

Mes impressions de vigilance nécessaire face à l'éthique du processus se renforcent à la lecture des travaux de la Commission sur l'éthique en sciences et en technologie du Gouvernement du Québec. Je souhaiterais que les préoccupations des citoyens leur soient communiquées ainsi qu'à d'autres organismes, si possible indépendants. Sans une enquête plus approfondie, je ne vois pas comment le BAPE pourrait d'emblée qualifier d'éthique ce qui se passe dans ma région depuis quelques années.

Comment l'information sur le gaz se transmet, quelle est sa qualité, quels sont les acteurs? Allez chercher loin, aussi du côté des médias sociaux. On le voit avec l'élection américaine et la pandémie. Les influences sont multiples et la population a du mal à faire la part des choses. Nous avons besoin d'un portrait clair.

J'aimerais voir considérée l'influence par des arguments basés sur des suppositions. On présente le gaz liquéfié et l'usine de Saguenay comme si c'était une révolution exceptionnelle, alors que les critiques et inquiétudes s'accumulent.

La façon dont les gens ont façonné leur opinion du projet, l'information à laquelle ils ont été exposés dans les dernières années, que ce soit directement par le promoteur ou indirectement par les organismes qui soutiennent l'industrie, est à prendre en compte lorsque vous allez analyser l'opinion de la population face au projet. Si les gens ont été influencés par des demi-vérités, des raccourcis, des promesses incertaines, de la

désinformation, je ne pense pas qu'ils ont pu se faire une opinion juste et responsable. Effectivement, l'enjeu de l'éthique dans la formation de l'opinion me préoccupe grandement.

Je crois que les responsables gouvernementaux ne doivent pas se laisser aveugler par les promesses de redevances, d'investissements, de révolution technologique, de remplacement de charbon et d'emplois miraculeux de l'industrie. Ils devraient penser à l'avenir et à la sécurité de la population. Nous ne connaissons que la pointe de l'iceberg des coûts humains et environnementaux de la dégradation de l'environnement.

Je souhaite qu'il soit clairement écrit dans votre rapport sur quoi porte la recommandation du BAPE et qu'est-ce qui a été considéré. Les élus se réfèrent à vous pour légitimer leur opinion sur l'ensemble du projet. Si vous ne considérez pas les impacts en amont et en aval du projet, vous devez le dire clairement. Je crois que s'ils étaient courageux, les élus pourraient refuser le projet par ses liens indissociables avec l'extraction et l'utilisation de combustibles fossiles, par les risques pour les bélugas, pour l'éthique questionnable, mais que si vous ne prenez pas ces impacts en considération, ça vient les excuser et les conforter de faire la même chose.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

“pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement”

Vous connaissez certainement l'histoire de la grenouille dans l'eau bouillante qui sort de là aussitôt plongée. Comme on l'a fait avec la première vague du nouveau coronavirus, qui a été rapide, concrète et largement diffusée. Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement ont jusqu'ici été relativement lents, peu visibles, particulièrement ici au Québec, dilués dans une tonne d'informations et d'autres préoccupations. Une partie de la population, malheureusement en particulier ceux qui prennent des décisions pour l'ensemble, s'est habituée, endormi, parfois même a ridiculisé les efforts. À nous de nous réveiller à temps et de faire un bond géant en avant car il n'existe aucun vaccin contre la dégradation de l'environnement, juste du courage et des actions à poser.

Le principal contributeur au bilan des émissions de GES est le processus d'utilisation (Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), 2019). Il n'y a aucune preuve que ce produit remplacerait directement le charbon et que ce charbon ne serait pas utilisé ailleurs, ni qu'il n'aurait pour effet de ralentir des efforts nécessaires additionnels pour développer les énergies renouvelables. Ce ne sont que des suppositions.

L'interprétation de l'analyse ne peut pas être complète puisqu'il n'y a aucune certitude quant à l'utilisation du méthane. Il est précipité de s'y fier pour décider de l'approbation du projet. D'autant plus que le remplacement du charbon par le gaz est l'argument environnemental central du promoteur pour favoriser son acceptabilité par le ministre et par la population.

Est-ce que l'hypothèse de marché de la compagnie considère l'éventualité où la lutte aux changements climatiques redoublent d'ardeur?

Quant à l'objectif gouvernemental de diminuer la consommation des produits pétroliers dans certaines industries (comme discuté entre M. Pilotto et M. Tremblay à une séance de questions relativement à une accessibilité du gaz à des acheteurs locaux). Je crois voir que la Politique énergétique ne prévoit pas l'augmentation de la part de consommation du gaz alors je vois mal comment ce serait concordant avec la Politique énergétique de remplacer ces produits pétroliers à diminuer par du gaz, même avec une augmentation globale de la consommation totale d'énergies. À moins que je comprenne mal la politique. Par ailleurs, à écouter M. Pilotto, je suis inquiète d'observer que sa vision du gaz, et visiblement celle du gouvernement, ne le considère pas comme une énergie fossile dont on ne doit pas augmenter la croissance. C'est inquiétant. Car la vision, ou la façon dont les analystes du BAPE et du gouvernement perçoivent le gaz sera déterminante dans le message envoyé au ministère et à la population.

C'était aussi intéressant de voir la réaction et le rattrapage de l'initiateur suite à la mention du transport local par camion-citerne. Ça me paraît un exemple d'élément visant à mousser le projet vis à vis des élus de la région. Une proposition d'accessibilité (bien développée par M. Tremblay), mais pas d'engagement. Donc juste assez pour attirer l'attention des municipalités et du gouvernement, mais pas assez pour discuter et en vérifier l'acceptation ou les impacts au BAPE.

Ça m'amène à me demander si les volumes de gaz sont appelés à changer? Qu'advient-il avec les impacts sur les changements climatiques, sur le transport, sur la consommation d'hydroélectricité si le volume augmente?

Comme d'autres, je suis déçue de ne pas savoir depuis le début des audiences comment seront comptabilisés les émissions de GES. Il aurait été important de savoir sur quoi se concentrer pour poser les questions et émettre les opinions. Mais puisque le but des mémoires est de connaître ce qui nous préoccupe, voilà, je crois que les émissions en aval et en amont sont indissociables. Ces émissions sont bien réelles peu importe où elles sont comptabilisées et la réalisation compromet l'extraction du gaz et sa disponibilité sur les marchés. Je comprends que vous attendez de voir quelles seront les données disponibles pour évaluer le risque des émissions de GES de l'extraction jusqu'à l'utilisation du gaz. Si, suite à votre analyse, vous trouvez qu'elles ne sont pas suffisantes, ou si pour toutes autres raisons vous ne les comptabilisez pas, alors j'aimerais considérer d'appliquer le principe de précaution, car les dommages des

changements climatiques sont graves et irréversibles peu importe le pays où elles sont comptabilisées. Et leur appréciation ne peut être basée sur des suppositions.

Comment le ministère pense-t-il concilier ses engagements pour la lutte aux changements climatiques et l'arrivée de ce projet?

Ne serait-il pas plus efficient d'utiliser efficacement le méthane des installations, gazoduc et exploitations déjà en place dans le monde, pour faire ce remplacement (pas d'électricité nécessaire pour refroidir, ni de transport maritime)? Ou de remplacer les centrales au charbon directement par des énergies renouvelables? Et bien sûr de faire la promotion de l'efficacité et de la sobriété énergétique.

Nous ne sommes pas face à un débat d'opinions basées sur des croyances. Le consensus scientifique est clair. Dans ce contexte, ce nouveau projet d'exportation de combustibles fossiles n'est pas souhaitable, peu importe de quelle couleur il est peint. Il faut réduire l'utilisation des combustibles fossiles, plutôt qu'ajouter de nouvelles installations. Ensuite, les émissions de GES qui restent malgré les efforts, peuvent être compensées en parlant de carboneutralité. C'est un non-sens de mettre une étiquette carboneutre pour une usine dont les impacts dépassent largement celles de l'usine seule et dont le bien-fondé est fortement controversé.

Un élément fondamental est l'impact sur les bélugas. Les scientifiques et les ministères fédéraux s'en inquiètent, comme l'ont mentionné M. Michaud (GREMM), Mme Lesage (Pêches et Océans Canada) et M. Beaufils (Parcs Canada) lors de la première partie des audiences. La demande des scientifiques pour un moratoire le prouve. Nous devrions apprendre des erreurs du passé et prendre nos responsabilités. D'autant plus, qu'elles sont prescrites par la *Loi sur les espèces en péril*. Encore une fois, écoutons la science. Acceptons le moratoire demandé par les scientifiques (Bravo aux maires de la Côte Nord!). Si le projet est accepté, cette loi et la définition même du statut d'une espèce en voie de disparition deviennent inutiles. De même que tous les efforts mis en place depuis des années. Leur situation extrêmement précaire, mise en relation avec le changement important de milieu de vie qu'ils devront subir exige plus que des mesures d'atténuation et des corrections le cas échéant. J'aimerais que l'avis des scientifiques et des ministères concernés soient respectés.

Encore une fois, l'analyse du promoteur qui dit que l'impact sur le béluga est relativement faible n'est pas adéquate. C'est un autre exemple de raccourci, d'interprétation biaisée de leurs études d'impact, pour tenter de faire accepter le projet à la population et aux élus.

Également, comme mentionné sur le site internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC), « Toute activité réalisée sur le territoire ou sur une portion de territoire d'une aire protégée ne doit pas altérer son caractère biologique essentiel. En cas de conflit, la conservation de la nature est prioritaire. » Ça me paraît clair, les intervenants ont confirmé les risques notamment sur les bélugas. Un projet d'une telle envergure n'est pas compatible avec une aire protégée. La mise en place d'un parc marin confirme en soi son caractère unique et essentiel et il a été demandé, accepté et il est apprécié depuis plusieurs années par la population.

Les impacts advenant un accident et un déversement d'hydrocarbure serait désastreuse, comme mentionné par M. Émilien Pelletier, président du comité de coordination du Saguenay-Saint-Laurent et professeur émérite à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, « Il ne faut pas que cela arrive » (Pelletier, 2020). Même si le risque est faible, il est faible presque partout et il y a tout de même des accidents irréparables qui surviennent. Si on augmente le trafic maritime, le risque augmente, que ce soit pour les méthanières ou pour les autres navires qui les croisent. Ce ne sont pas seulement des erreurs humaines qui mènent à des catastrophes, des bris mécaniques ou électroniques aussi, même avec les meilleures intentions, les meilleurs navires et la meilleure réglementation au monde.

Comment le ministère peut-il concilier sa responsabilité de protection avec ce projet?

Pour les impacts des activités liées à l'exploration, l'exploitation par fracturation hydraulique, le transport par gazoduc, et à l'utilisation, je ne crois pas que l'on devrait fermer les yeux sur les risques, même si ceux-ci ne sont pas sur notre territoire.

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

“l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement”

Des économistes ont déjà remis en question la viabilité économique d'un tel projet, surtout sans aide financière du gouvernement. Même si les promoteurs disent ne pas demander de financement public à son projet, il faut encore une fois rester vigilant à d'autres formes d'aide financière.

S'y ajoutent les impacts des délais qui s'accumulent pour le projet, de l'incertitude face aux marchés potentiels, de la pandémie.

Les coûts de construction seraient aussi à valider pour prendre en compte les dépassements des coûts de construction, toujours présents dans un projet, et ceux liés à l'augmentation des coûts de construction due à la pandémie.

Le prix du gaz bas et instable ne risque-t-il pas de pousser les exploitants à réduire les coûts et ainsi « tourner les coins ronds »? Et nous le voyons durant la pandémie, la surveillance environnementale est un endroit où il semble facile de couper lorsque les finances sont précaires.

Je sais que c'est la procédure normale d'évaluation, mais je trouve difficile à accepter tout l'énergie, le temps et l'argent public dépensés jusqu'à maintenant pour le ficelage et l'évaluation du projet, surtout advenant que le promoteur abandonne le projet et donne une raison d'un manque de rentabilité, comme ça été le cas en Colombie-Britannique.

PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

“la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique”

J'ai eu l'impression que les inquiétudes des groupes, scientifiques ou environnementaux, et de citoyens, ont été jugés par les élus gouvernementaux favorables au projet et par le milieu des affaires, très tôt dans le débat comme étant, seulement « encore un autre groupe » qui veut « mettre des bâtons dans les roues des grands projets de développement économique ». J'ai l'impression que les élus n'ont pas pris la peine de considérer ce que la population avait à dire. Malheureusement, j'ai l'impression que le débat a été polarisé depuis longtemps dans la région.

J'espère davantage de vos travaux que ce que les élus en faveur du projet ont fait jusqu'à maintenant, soit entendre les inquiétudes de la population sans y accorder de l'importance.

Je crois aussi que le gouvernement se contredit en appuyant à la fois des projets d'avenir positif (comme l'autosuffisance alimentaire, l'aide aux producteurs ou fabricants d'ici, des projets d'industrie comme Elysis,...) et son appui au projet de gazoduc, complexe de liquéfaction et transport d'énergie fossile. Ces visions de développement sont à l'opposé, ne sont pas compatibles. Les premiers tirent vers l'avenir et le dernier nous fait ralentir, voir reculer. Si on fait les deux, on fait du sur place.

Il n'est alors pas surprenant de voir une partie de la population désillusionnée face à la participation citoyenne et face à la politique en général.

N'y aurait-il pas lieu d'augmenter les compétences et les connaissances des membres du gouvernement en regard de l'urgence climatique et de la dégradation de l'environnement, en regard de l'éthique, en regard des conséquences psychosociales?

Le sondage sur l'opinion des gens, commandé par une station de radio locale me laisse perplexe et soulève quelques questions ou observations. C'est spécial de voir que certains disent que 85% des gens sont favorables au projet, d'autres disent 64% et d'autres 52,3%. Comme quoi, il est possible d'interpréter les chiffres comme on le souhaite. Surtout quand on met en relation ces pourcentages avec le fait que seulement 28% des répondants se disent très bien ou assez bien informés même après tout ce temps.

Bien sûr, il y a une partie de la population qui est favorable au projet, mais quelle en est la proportion réelle, et surtout quel poids a eu le marketing controversé des gazières? Est-ce que l'on peut dire que de manipuler l'opinion publique, le cas échéant, est admissible? Approuver le projet sans enquêter sur l'éthique du processus serait prématuré.

Or, il est surprenant, et un peu désolant, que pour un projet de cette ampleur, seulement 6,2 % des gens disent vouloir participer au BAPE.

La façon dont le sondage a été fait, les questions, les heures des appels, le taux de réponse, la population rejointe. Je pense également que la commission pourrait aussi prendre en compte le domaine d'action si on veut, le milieu auquel font partie les personnes ou groupes qui s'expriment, pour avoir le plus possible une représentativité de l'ensemble de la population. Il ne faut pas oublier que, dans la région, les gens sont historiquement habitués de se faire donner de l'emploi par les grandes industries, ce qui n'est pas mauvais en soi si l'ensemble du projet et du processus est sensé. De plus, les syndicats, notamment de la construction, sont habitués de mobiliser leurs membres pour leurs causes.

ACCÈS AU SAVOIR

“les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable”

L'innovation nécessaire en 2020 est celle qui combat de façon draconienne l'urgence climatique et non celle qui nous ancre dans les mêmes erreurs du passé, en détournant l'attention de réelles solutions. Nous sommes 40 ans après la première conférence sur le climat.

SUBSIDIARITÉ

“les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d’autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés”

Je vais ajouter un mot ici encore sur l’influence de l’industrie pétrolière et gazière et des associations qui en font la promotion. Je trouve cela complètement illogique et injuste à dire mais, selon moi, le pouvoir n’est pas réellement au gouvernement, et encore moins près des citoyens et des communautés concernées. Le pouvoir me semble être nettement au niveau de l’industrie et beaucoup moins au niveau du gouvernement, que la subsidiarité soit respectée ou non. Cela ajoute au manque d’éthique et d’équité que je perçois.

Par ailleurs, c’est l’ensemble du gouvernement, de la société, et particulièrement les générations futures, qui se retrouvent avec la lourde responsabilité de vivre avec les conséquences et les risques du projet.

L’urgence climatique exige des décisions et des actions aussi grandes que celles qui ont été faites pour la pandémie. Mais nous pouvons le faire.

PARTENARIAT ET COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE

“les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l’extérieur de celui-ci”

Comme dit dans la définition, il faut prendre en considération les impacts à l’extérieur du notre territoire, donc en amont et en aval du projet.

Par ailleurs, je sais bien que nos voisins albertains sont en accord avec l’augmentation de l’exploitation du gaz dit naturel. Au début de cette industrie, on n’évaluait pas adéquatement ses effets. Il était tout à fait normal et compréhensible de s’appuyer sur cette industrie. Toutefois, en poursuivant par tous les moyens leur croissance dans l’industrie des combustibles fossiles, ils se retrouveront dans la même situation économique précaire d’ici 10-15 ou 25 ans. À ce moment, ils n’auront pas le choix de changer d’industrie, mais il sera trop tard pour la lutte aux changements climatiques. Pourquoi ne pas arrêter dès maintenant les efforts dans les nouvelles installations? Je suis certaine qu’ils ont plein d’autres initiatives locales à promouvoir et à développer.

Je sais bien que c’est accepté en Alberta d’extraire le gaz par fracturation. Mais dites-moi, est-ce que si une pratique largement acceptée dans une population, comme par

exemple de n'enseigner aux enfants que des notions en lien avec leur religion, fait que nous devrions laisser faire cette pratique, sachant qu'il existe de réelles inquiétudes, que nous ne devrions pas faire notre possible pour que ça change? Surtout pour les enfants, qui n'ont pas choisi leur situation. Il me semble que ce serait plus responsable d'encourager et d'accompagner cette partie de la population à se sortir de cette situation.

À ce sujet, je crois qu'il est intéressant de regarder la progression de l'opinion de la population de nos voisins de l'Ouest, en Colombie-Britannique, qui seront bientôt appelé à voter. « En 2013, les répondants se disaient en faveur de la fin de l'arrêt de l'extraction [du gaz naturel] à 41 %, tandis que ce taux a bondi à 59 % en 2017 avant de continuer à augmenter, pour atteindre 62 %. » (Radio-Canada, 2020). Je crois que plus les gens sont informés des conséquences et risques réels, et considérant l'urgence climatique, plus ils sont en défaveur de projets liés au gaz fossile.

PRÉVENTION

“en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source”

Les risques identifiés, mesurables, qui n'ont pas de dommage grave et irréversible, seront évidemment pris en compte dans les études d'impacts et évaluation environnementales. Toutefois, la prévention des risques connus ici ne devraient pas être un motif pour se laver les mains des responsabilités face aux risques de dommages graves ou irréversibles.

PRÉCAUTION

“lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement”

Les risques des changements climatiques et de la lenteur d'agir sont largement reconnus par la communauté scientifique et par la majorité de la population. Ils sont graves et irréversibles. Les actions doivent être à cette hauteur. De plus, puisque le climat semble s'emballer plus rapidement que prévu et que des effets dominos s'appréhendent, on commence tout juste à comprendre l'ampleur des effets sur la biodiversité.

Peu importe où sont comptabilisées les émissions de GES, elles sont bien réelles. L'argument central de l'initiateur du projet, soit le remplacement de centrales au

charbon, est incertain. Il n'y a aucune assurance de cette hypothèse. Il aurait été primordial qu'un expert indépendant réponde sur cette question. Cela dit, le remplacement mondial du charbon par le gaz aurait dû être fait il y a 30 ans, mais l'industrie a plutôt décidé d'exploiter le charbon et le pétrole jusqu'à ce que ça soit de moins en moins possible et acceptable, et maintenant ils tentent de faire la même chose avec le gaz.

La préservation des bélugas doit être respectée en acceptant le moratoire demandé par les scientifiques. C'est la mesure effective à respecter. Les investissements et les mesures d'atténuation pour les bélugas ne sont que de la poudre aux yeux. Nous ne sommes pas certains de l'ampleur des impacts, comment alors les atténuer efficacement et comment suivre l'efficacité de ces mesures si on connaît mal le portrait de départ? Comment savoir dans quelle mesure le promoteur est responsable et redevable advenant la disparition des bélugas? Si l'ajout de projets de transport maritime se poursuit, les recherches observeront les effets du transport lui-même et non de l'augmentation du transport puisqu'il manquera le portrait de base. Nous continuerons simplement d'observer la diminution de sa population. Il sera trop tard pour les mesures d'atténuation et de correction.

Le principe de précaution devrait s'appliquer. Nous en sommes tous responsables. Depuis plusieurs dizaines d'années, les gens se mobilisent pour protéger les bélugas. Avez-vous déjà observé ces magnifiques mammifères marins? C'est une expérience qui inspire le respect. Ne jetons pas à l'eau tous les efforts réalisés.

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

"le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent"

Le rapport avec la nature varie selon nos origines, nos traditions, nos croyances. Toute cette variété devrait être prise en compte, mise en valeur et protégée pour les générations futures.

Le Fjord du Saguenay est un lieu unique et fait partie de notre identité, de notre sentiment d'appartenance. Cette relation à la nature définit qui nous sommes, façonne nos activités, nos souvenirs, nos croyances. J'espère que vous avez toutes et tous eu l'occasion de le vivre une fois dans votre vie car les photos ne sont pas à la hauteur de l'expérience. Le paysage, les odeurs, les sons, la faune, bien sur les bélugas, les phoques, les oiseaux, les grands pins, ses falaises, ses battures. Avez-vous déjà eu la chance d'observer, de contempler, un troupeau de bélugas? D'avancer doucement en kayak sur

l'eau avec des falaises immenses autour, de contempler le paysage assis dans la forêt ou sur le bord de l'eau, de se baigner dans l'eau froide à une des plages du Fjord? Même si je ne suis pas religieuse, je dirais que c'est sacré.

L'expérience, cette relation avec la nature, ne serait plus jamais la même avec ces méthaniers à tous les jours, et cette usine sur sa rive. En plus de remplacer la force du Fjord par la force de l'industrie, ils nous rappelleraient sans cesse les erreurs du passé, que nous n'avons pas été assez courageux pour protéger l'avenir de nos enfants.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

“la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens”

Évidemment. Nous devons tout faire en pour préserver notre belle planète et ce qu'il reste de biodiversité, et ne pas gâcher les efforts et progrès réalisés jusqu'à présent. Particulièrement ici, l'impact sur le béluga est réel, il ne doit pas être sous-évalué. Ce n'est pas tout de faire quelque chose pour protéger les bélugas, encore faut-il faire les bonnes choses.

RESPECT DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT DES ÉCOSYSTÈMES

“les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité”

L'effet cumulatif du transport maritime n'est pas assez défini par les scientifiques. S'il vous plaît, écoutez les scientifiques qui ont demandé un moratoire. S'ils se sont rendus jusqu'à cette demande, c'est qu'ils en sont convaincus. Les interventions de Mme Gauthier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Chion de l'Université du Québec en Outaouais et M. Beaufils de Parcs Canada, étaient précises et sans équivoque.

Concernant, l'étude de WSP sur les impacts du bruit de navigation. Je me questionne quand j'observe la présentation des faits saillants des résultats. Les deux premiers énoncés concernent l'amont de la Baie Sainte-Marguerite pour montrer les moments de silence. Tandis que le troisième concerne l'embouchure à Tadoussac, pour montrer que le passage des méthaniers a une faible contribution à l'ensemble du trafic. Ça paraît bien. Par contre, si on nous avait montré l'augmentation du trafic à l'endroit calme, un refuge pour les bélugas, on aurait peut-être vu plus clairement que le trafic augmente, comme l'a souligné M. Chion.

Même si, malgré les passages cumulés des navires, M. Gauthier de WSP mentionne qu'il reste toujours tout de même 90% du temps silencieux. C'est 10% du temps qui ne l'est pas. Et si un bateau arrive dans un moment critique, comme une naissance par exemple. J'imagine aussi que les dérangements répétés, c'est-à-dire par plusieurs passages à différents moments dans la journée, est aussi à considérer. Les variables sont nombreuses. Les critères d'effets comportementaux auraient été importants à considérer pour évaluer le dérangement, mais ces connaissances ne sont pas disponibles. Ce qui fait que j'ai de la difficulté à comprendre comment WSP peut en arriver à conclure que l'impact est faible. Ce qui aurait été peut-être plus clair à dire c'est que selon eux, les risques de blessures physiques sur l'audition est faible sans plus?

Est-ce que ce seul projet dépasserait ou viendrait porter à la limite maximale de la capacité de support des écosystèmes? Il serait fondamental de bien connaître cette capacité de support pour ensuite en assurer la pérennité avec des projets mieux choisis, dont on connaît les effets et dont on peut concerter les actions.

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

“des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficiente, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources”

D'autres pays, dont le Canada, extraient déjà du gaz de leur sous-sol et les installations sont déjà en place. Pourquoi encore augmenter la croissance de cette industrie?

Parler de l'ajout d'une installation de combustible fossile comme étant responsable parce que le gaz est refroidi grâce à l'hydroélectricité me paraît insensé en soi parce qu'il augmente l'offre globale en gaz.

L'équation globale me paraît inefficace. Ajouter des installations, gazoduc, usine, port, navires méthaniers (200M\$US/méthanier!). Utiliser l'hydroélectricité pour refroidir un gaz, le placer sur les méthaniers pour lui faire traverser le Saguenay, le Saint-Laurent et l'océan, le refaire passer en forme gazeuse pour le transporter à son point d'utilisation et le brûler pour générer de l'électricité, de la chaleur,.. Considérant que tous les impacts et les risques sont bien réels et permanents, faire passer ce projet pour quelques centaines d'emplois sur quelques dizaines d'années, ne fait pas le poids.

Justement, si le Canada est un grand producteur et exportateur de gaz, le fait qu'il en produise moins fera diminuer l'offre, donc augmenter possiblement les coûts, et globalement, quand on paye plus cher pour quelque chose, on tend moins à le gaspiller.

J'aimerais plutôt voir cette hydroélectricité utilisée efficacement.

POLLUEUR PAYEUR

“les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l’environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l’environnement et de la lutte contre celles-ci”

Les effets sont variés, parfois irréversibles et touchent un lieu commun, irremplaçable, le Fjord et plus largement le Fleuve Saint-Laurent, avec leurs écosystèmes uniques.

La compensation et le suivi des effets n’éliminent pas les effets eux-mêmes lorsque ceux-ci sont irréversibles. Et le fait de payer ou de compenser pour la pollution ou les GES émis ne les fait pas disparaître.

Il faut faire attention à la réduction des effets aussi. Comme par exemple pour le béluga, si on connaît mal le portrait de départ, on ne peut pas savoir quelles mesures d’atténuation sont efficaces, donc on ne peut pas déterminer les coûts des mesures de protection.

INTERNALISATION DES COÛTS

“la valeur des biens et des services doit refléter l’ensemble des coûts qu’ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu’à leur consommation et leur disposition finale”

Ce principe me semble difficile à appliquer pour le présent projet puisque premièrement, il est scindé en plusieurs parties et que les coûts, directs ou indirects, dépassent largement le complexe et le transport maritime. D’autant plus que les coûts liés à la dégradation de l’environnement, la perte de biodiversité, la lutte et l’adaptation aux changements climatiques, sont difficiles à évaluer mais devraient aussi être considérés. Également, cette analyse ne peut pas être complète puisqu’il n’y a aucune certitude quant à l’utilisation du méthane.

Le fait de dire que le gaz liquéfié qui sort de cette usine aurait une valeur ajoutée est selon moi encore une façon discutable de mousser le projet sans considérer ses impacts d’ensemble. La valeur de base du méthane ne reflétant pas ses coûts environnementaux et sociaux.

En conclusion,

Nous ne devrions pas accepter tous ces risques bien réels pour des bénéfices présumés et incertains. Impacts importants, voir inacceptables et irréversibles, sur l'environnement, sur la santé et la qualité de vie, sur le patrimoine culturel, sur la biodiversité et sur la capacité de support des écosystèmes, manque d'éthique et d'équité, efficacité et impact économique incertain, participation du public potentiellement biaisée par le manque d'éthique, principe de précaution nécessaire et urgent. La raison d'être du projet n'est pas justifiable.

Comme la santé publique l'a recommandé pour la gestion des risques de la pandémie, écouter la science, faire preuve de prudence en l'absence de preuves. Bref, agir de façon responsable. C'est exactement ce qui devrait être fait pour la protection de la santé et de l'environnement qui sont intimement liés. Même d'un point de vue politique, un gouvernement qui prendrait ses responsabilités en voyant plus loin, serait contesté au départ par certains mais éventuellement vu comme courageux par l'ensemble de la population. On l'a vu en début de gestion de crise de la pandémie, malgré les impacts économiques forts, la population avait appuyé les décisions pour protéger la santé. Dans le cas de projets comme celui du promoteur, malheureusement, les impacts négatifs sont moins visibles, moins directement percutants pour la population. Des gens ne se sentent pas dans l'eau bouillante. Mais ce n'est pas une raison pour être irresponsable, fermer les yeux et se laisser mener par l'industrie des énergies fossiles et les organisations qui en font la promotion.

Ce n'est pas parce qu'on se conforme aux lois, normes et règlements, que les risques et conséquences deviennent acceptables.

En rédigeant mon texte, je me dis que l'application des principes de développement durable peut être bienveillant pour la santé, l'environnement et l'économie, à condition que le projet en soi soit pensable. Se servir de ces principes pour légitimer un projet inconcevable, qui n'a pas sa raison d'être, est importun. Je ne pense pas que c'est l'utilité qu'en souhaitaient les personnes qui en ont eu l'idée.

Je crois qu'il serait plus efficace d'arrêter de discuter de projets qui répètent les erreurs du passé pour tous ensemble, discuter, se concentrer et agir pour des projets d'avenir qui portent un réel changement et une réelle fierté. Des projets d'agriculture biologique, d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, de construction et de rénovation écologiques, de transport collectif, et beaucoup plus, les exemples ne manquent pas. La transition est déjà commencée en fait! Il s'agit que tous rament ensemble, dans la même direction.

Je vous demande, pas seulement aux commissaires, mais à toute l'équipe du BAPE, d'avoir le courage de participer au changement, d'enquêter et de transmettre un message fort au gouvernement. De par votre travail, vous avez le pouvoir de le faire.

RÉFÉRENCES

ACPP (2020) La fracturation hydraulique. Site web consulté le 17 octobre, Association canadienne des producteurs pétroliers. <https://www.capp.ca/fr/explore/fracturation-hydraulique/>

Association pétrolière et gazière du Québec (2015) Document présenté dans le cadre des consultations publiques sur le document de consultation intitulé Cible de réduction d'émission de gaz à effet de serre pour 2030, mémoire, octobre 2015, 14 pages.

Brisson G, Campagna C, Carrier G, Chevalier P, Deger L, Gauvin D, Laplante L, Nantel A, Smargiassi A (2013) État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique, Mise à jour, Institut national de santé publique du Québec. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, 93 p.

CIRAIG (2019) Analyse du cycle de vie du terminal de liquéfaction de gaz naturel du Saguenay. Rapport préliminaire. 95 pages + annexes.

Commission de l'éthique en sciences et en technologie du Québec (2020) Les enjeux éthiques du traitement médiatique des changements climatiques, Gouvernement du Québec, <https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique-hebdo/eh-2020-01-30/>

Gagné, G (2018) Fracturation hydraulique: du gaz naturel «propre», soutient l'industrie. Article LeSoleil du 19 décembre 2018.

Pelletier, Émilien (2020) Le Saguenay mal outillé en cas de déversement d'hydrocarbures. Entrevue à Place publique à la radio de Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/place-publique/segments/entrevue/200860/emilien-pelletier-sciences-mer> (site web consulté le 19 octobre 2020)

Radio-Canada (2020) Boussole électorale : l'environnement, l'enjeu qui divise les Britanno-Colombiens. Site web consulté le 17 octobre. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1741753/boussole-electorale-environnement-site-c-transmountain>

Supran et Oreskes (2020) ExxonMobil misled the public about the climate crisis. Now they're trying to silence critics. The guardian, 16 octobre 2020. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/oct/16/exxonmobil-misled-the-public-about-the-climate-crisis-now-theyre-trying-to-silence-critics>

